

■ **Ecolave Lucens**, à Lucens, fondation, employer des personnes handicapées (FOSC du 05.04.2004, p. 17). Par décision du 15 juin 2004, le Président du Tribunal de l'arrondissement de la Broye et du Nord vaudois a prononcé la faillite de la fondation. Le nom devient **Ecolave Lucens en liquidation**.

Journal no 7229 du 12.07.2004
(02363016 / CH-550.1.022.025-1)